A l’attention de Monsieur Etienne Gilliard,

Directeur général adjoint,

Service général de l’Enseignement tout au long de la vie

Rue Adolphe Lavallée, 1

1080 Bruxelles

Lieu, date

Monsieur Gilliard,

1. Je souhaiterais former un recours externe contre la décision de refus du Conseil des études / du Jury d’épreuve intégrée datée du jour mois année, ainsi que contre la décision prise à la suite de mon recours interne datée du XXX, en raison d’irrégularités dans le déroulement des évaluations et/ou le traitement de dossiers. En voici les motifs.
2. **Recevabilité en droit**
3. Vu l’article 123*ter*, § 4 du décret du 16 avril 1991 organisant l’enseignement de promotion sociale, lequel énonce que :

*« […] L'élève qui conteste la décision de refus ou la décision prise à la suite du recours interne peut, pour autant que la procédure de recours interne soit épuisée, introduire un recours externe par pli recommandé à l'Administration, avec copie au chef d'établissement. Ce recours est introduit dans un délai de sept jours à compter du troisième jour ouvrable qui suit la date d'envoi de la décision relative au recours interne. […]*

*En l'absence de décision au terme du recours interne, l'élève joint le récépissé postal de l'introduction ou l'accusé de réception de son recours interne.»*

1. Vu la circulaire 7111 du 9 mai 2019 ;
2. Vu l’article XX du règlement d’ordre intérieur/ général des études de [nom de l’école et date du règlement] selon lequel :

*« [recopier l’article] ».*

1. Je vous demande de bien vouloir considérer que le recours est recevable et examiner les irrégularités relatives à l’unité d’enseignement « nom de l’unité d’enseignement / activité d’apprentissage » décrites ci-après.
2. **Irrégularités et motifs du recours**
3. Indiquer les irrégularités et les expliquer.
4. Pour ces raisons, je vous demande de bien vouloir annuler les décisions du Conseil des études / Jury d’épreuve intégrée datées du XXX et du XXX afin que ma situation fasse l’objet d’une nouvelle délibération.

Prénom NOM

+ Signature à la main

Liste des annexes

Annexe 1 : La décision de refus prise par le Conseil des études/ le Jury d’épreuve intégrée, datée du XXX

Annexe 2 : La décision prise par le Conseil des études/ le Jury d’épreuve intégrée, à la suite de mon recours interne, datée du XXX

Annexe 3 : La preuve d’envoi / l’accusé de réception de mon recours interne daté du XXX *(🡪 si l’établissement n’a pas répondu au recours interne).*

Annexe 4 : …